

 <p>AGGLO Étamptois Sud-Essonne www.caese.fr</p>	<p>Communauté d'Agglomération de l'Étamptois Sud-Essonne Extrait du registre des décisions du Président</p> <p>DÉCISION DU PRÉSIDENT</p>	<p>CA-PDT- 2026- 038</p>
---	--	----------------------------------

**CONTRAT AVEC LA SOCIÉTÉ SOLUTIONS ET TERRITOIRE POUR L'ACCÈS À
L'APPLICATION WEB « ATELIER ÉCONOMIQUE »**

Le Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étamptois Sud-Essonne,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté préfectoral n° 2024-PREF.DRCL/241 du 23 octobre 2024 portant modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Étamptois Sud-Essonne,

VU la délibération du 30 septembre 2024 n° CA-DEL-2024-104 aux termes de laquelle le Conseil communautaire a arrêté la liste des délégations consenties au Président et, notamment la capacité de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le contrat de prestations signé le 21 février 2023 portant sur les droits d'usage annuel pour la période du 8 mars 2023 au 7 mars 2024 suivis d'un renouvellement par reconduction expresse par périodes successives d'une année,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la Direction développement économique et emploi de la CAESE de disposer d'une solution globale et évolutive intégrant un observatoire économique et un module d'analyse du tissu économique local,

CONSIDÉRANT la spécificité de cette solution numérique et son adéquation avec les attentes de l'agglomération (solution permettant de gérer simplement l'inventaire du foncier des zones d'activités économiques),

CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler les droits d'usage annuel pour la période du 8 mars 2026 au 7 mars 2027, suivis d'un renouvellement par reconduction tacite par périodes successives d'une année,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : De SIGNER la proposition financière de l'entreprise Solutions et Territoire sise 31 boulevard Sarraill 34000 MONTPELLIER pour un montant de 6 201,54 € HT soit 7 441,85 € TTC pour une durée d'un an renouvelable par reconduction tacite par périodes successives d'une année,

ARTICLE 2 : De DIRE que les crédits sont inscrits au budget 2026,

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Versailles ou d'un recours gracieux auprès de la CAESE, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux

mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Le Tribunal Administratif de Versailles peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, publiée au registre des actes administratifs et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Comptable public responsable de la Trésorerie d'Étampes Collectivités.
- Direction des moyens généraux
- Monsieur Marc DEBOMY, Dirigeant de la SAS SOLUTIONS ET TERRITOIRE

Étampes, le **11 FEV. 2026**



Le Président,

Johann MITTELHAUSSER

Certifié exécutoire, compte tenu de la publication ou notification le :



Solutions & Territoire

La référence des observatoires territoriaux

Devis DEV-20260205-02290

En date du : 05/02/2026

Numero de siret : 20001784600045

31 BOULEVARD SARRAIL

34000 MONTPELLIER

France

Votre contact : Arnaud PECHENOT

Tel : 07 49 44 35 17

Email : a.pechenot@solutions-territoire.fr

CA DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE

76 Rue Saint-Jacques

91150 Étampes, Essonne

France

Objet : Solutions & Territoire - Devis 2026 de l'Atelier Economique

Image	Nom / Code	Description	Qte	PU HT	Total HT
-------	------------	-------------	-----	-------	----------

L'Atelier Economique est une solution SAAS globale et évolutive au service du développement économique des collectivités. Il se présente sous la forme de :

- Un **observatoire économique** avec un annuaire de l'ensemble des entreprises et un outil d'analyse et d'aide à la prise de décision pour les décideurs territoriaux.
- Un outil d'**accompagnement des entreprises** avec une gestion des demandes d'entreprises et des offres du territoire.

Accès illimité à l'outil / Nombre d'utilisateurs : illimité aux agents de la structure. Une mutualisation est possible en option avec les communes membres.

Droit d'usage annuel (DUA) pour la période du 08/03/2026 au 07/03/2027, suivis d'un renouvellement par reconduction tacite par périodes successives d'une année.

Objet de la facture :

- Siret facturation : 20001784600045

- Code service : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Modules dédiés à l'observatoire économique (DUA)

Image	Nom / Code	Description	Qte	PU HT	Total HT
	RECHERCHE / ANALYSE	Rechercher et analyser le tissu économique de son territoire	1,00 année(s)	4 760,00	4 760,00

RECHERCHE :


- Recherche globale, cartographique, multi-critères et suggérées par S&T
- Consultation de l'annuaire des établissements, des locaux professionnels et des parcelles
- Gestion des recherches sauvegardées et des filières économiques
- Export des résultats sous tableur (CSV)

GESTION DES CONTACTS (GRC) :

- Création de contacts avec leurs coordonnées (fonction, téléphone, mail, etc.) rattachés à l'établissement
- Saisie des interactions (commentaire, téléphone, e-mail, rendez-vous) avec chaque contact
- Consultation de l'historique des interactions dans le dossier de l'entreprise


ANALYSE :

- Accès aux analyses (portraits, observatoires et atlas) sur les thèmes suivants : Économie locale, Filières économiques, Commerce/centre-ville, ZAE, Fiscalité, Foncier économique
- I-ZAN : Inventaire des ZAE avec état parcellaire, établissements présents, vacance relative à la CFE
- Export des analyses sous format PDF, PowerPoint, ou tableur (CSV)

Image	Nom / Code	Description	Qte	PU HT	Total HT
Console de supervision et accès à la donnée (DUA)					
	CONSOLE D'ADMINISTRATION	Atelier Serveur commune à l'Atelier Fiscal et à l'Atelier Economique	1,00 <i>année(s)</i>	1 020,00	1 020,00


La Console d'Administration (accessible aux administrateurs) permet d'accéder et de configurer les solutions : Atelier Fiscal et Atelier Économique.

- Tableau de bord : Hébergement des données économiques, fiscales et cadastrales de la collectivité sur les architectures sécurisées
- Demandes d'imports : intégration et traitement des données fiscales et cadastrales importées par la collectivité
- Utilisateurs : Gestion des utilisateurs et définition des permissions d'accès aux fonctionnalités et aux données
- Zonage / SIG : intégration des périmètres de zonages (Shapefile) et des couches cartographiques (flux wms)

Image	Nom / Code	Description	Qte	PU HT	Total HT
Mise en route, Formation et Appui					
	APPUI	Accompagnement des utilisateurs	1,00 <i>inclus</i>	0,00	0,00

Accompagnement par un consultant référent dans le déploiement et durant la durée du droit d'usage :

- Hotline : consultant référent disponible par téléphone ou mail (ligne directe)
- Aide en ligne et Guide Utilisateur : disponible depuis l'Atelier Economique
- Formations du mardi : gratuites et proposées aux utilisateurs chaque premier mardi du mois

	RI. SYNTEC	<p>Revalorisation indexée sur l'indice SYNTEC</p> <p><i>L'indice SYNTEC, indice d'évolution de coût, est utilisé pour la révision des prix contractuellement fixés. Le prix du droit d'accès pourra être révisé à chaque échéance contractuelle selon une formule qui prend en compte l'indice SYNTEC et qui s'établit ainsi : $P1 = P0 \times (S1 / S0)$</i></p> <p>P1 : Prix révisé P0 : Prix contractuel d'origine S1 : Dernier indice SYNTEC publié à la date de la révision 12/2025 : 322,6 S0 : Indice SYNTEC de référence retenu à la date contractuelle d'origine 03/2023 : 300,7</p>	1,00 <i>forfaitaire</i>	421,54	421,54
---	------------	--	----------------------------	--------	--------

Notes :

Prix ferme, paiement à échoir. Il sera revalorisé chaque année avec l'indice Syntec conformément à l'article 22 des conditions générales de vente. Le droit d'accès annuel devient opérationnel dès l'ouverture des droits.

Total montant HT 6 201,54 €
TVA 20,00% 1 240,31 €
Total montant TTC 7 441,85 €

La validation de ce devis vaut acceptation des CGV jointes. Date et signature du client précédée de la mention "Lu et approuvé, bon pour accord" :

Date de validité : 05/02/2027
Moyen de règlement : virement bancaire
Délai de règlement : à 30 jours
Date limite de règlement : 07/03/2026
Banque : CAISSE D'EPARGNE Montpellier Victor Hugo
BIC : CEPAFRPP348
IBAN : FR76 1348 5008 0008 9105 9308 142

*Lu et approuvé, bon pour accord
Fait à Etampes, 11/02/2026*

